

Le massif forestier Champardennais

La forêt Champardennaise est caractéristique de l'ex région administrative Champagne/Ardenne qui a muté en région « Grand Est » lors de la dernière réforme territoriale de 2015.

Essentiellement constituée de feuillus, la forêt en Champagne-Ardenne est majoritairement privée, notamment dans le département de Haute-Marne qui connaît un taux de boisement à 40%. Le chêne est l'essence en présence.

Elle est abondante dans les massifs du Der et du Pertois, dans la Brie Champenoise, en Argonne et enfin en pays d'Armanche. Le chêne, le hêtre, et les feuillus précieux tels que le frêne, l'érable et le merisier participent à une économie du bois qui est très dynamique au niveau national. Le massif forestier champardennais est également riche en enseignements tant historiques que sylvicoles.

Zoom sur la Champagne/Ardenne.

LA RÉGION GRAND EST : DE RICHES MASSIFS FORESTIERS

Si l'on parle forêt pour cette région administrative, il ne faut pas se fier aux paysages qui accompagnent des villes telles que Châlons-en-Champagne. La campagne y est en effet jalonnée de vignes et de paysages au doux relief. Peu de forêts, et de la vigne à perte de vue.

Pourtant, la nouvelle région du Grand Est réunit des territoires pour lesquels forêts et filière bois sont des composantes essentielles. Nous nous situons ainsi dans la première région française productrice de feuillus. Les résineux ne sont pas en reste et les sapins et épicéas ont pris leur place notamment depuis les années 50, date à laquelle les aides forestières gouvernementales ont favorisé les plantations de ces résineux.

En Champagne/Ardenne, la sylviculture, l'exploitation forestière, la transformation du bois ainsi que la construction et le négoce autour de la construction bois sont de véritables générateurs d'emploi.

“

A l'image du reste de la France, le morcellement forestier est très important et la Champagne/Ardenne n'échappe pas à la règle.

Et même si le vignoble et la plaine Crayeuse Champenoise sont occupés par une agriculture intensive (ce qui limite le boisement dans les départements de la Marne et de l'Aube), le taux de boisement culmine à 40% en Haute-Marne ce qui fait grimper la moyenne régionale.

Les massifs forestiers champardennais sont majoritairement privés à l'exception de forêts domaniales et publiques qui sont majoritaires dans le département de Haute-Marne.

ECONOMIE DANS LE MASSIF FORESTIER CHAMPARDENNAIS



Les peupliers occupent encore une large place dans la Vallée de la Seine, de la Marne, de l'Aube et de ses affluents. La région est connue pour sa production de bois d'œuvre destiné notamment à l'ameublement. Le bois Energie et d'industrie (contre-plaqués et panneaux) connaît une belle progression.

Il faut dire que le massif forestier Champardennais abrite des zones très boisées comme la région de les Ardennes Primaires, l'Argonne, Le Pays d'Othe, le Perthois, ou bien encore le Plateau Calcaire Haut-Marnais à l'inverse de zones ouvertes comme la champagne crayeuse ou les vallées de la Seine, de l'Aube ou bien encore de la Marne.

Exportatrice de bois d'œuvre, y compris à l'étranger, la position géographique de la région Grand Est favorise en effet les échanges et l'exportation.

DES TERRITOIRES FORESTIERS MARQUÉS EN CHAMPAGNE/ARDENNE

La région **Grand Est**, est riche de ses massifs forestiers y compris de ceux situés en Alsace et Lorraine. Nous porterons notre attention ici sur les massifs Champardennais très caractéristiques et remarquables.

Les **Ardennes primaires** constituent une région essentiellement forestière avec un taux de boisement de 69%. Les nombreux vallons humides, les tourbières et les landes humides confèrent à cette région son exceptionnelle variété écologique.

Dans les **Crête Pré-Ardennaises**, l'élevage et les cultures ont fait reculer la forêt à 24% de taux d'occupation.

L'**Argonne** est quant à elle une région forestière d'exception. La forêt domine avec 60% de taux de boisement. Les gorges profondes, les plateaux étroits, les vallons humides sont agrémentés de ruisseaux, d'étangs qui confèrent un caractère féérique aux paysages. Nous y reviendrons plus en détail un peu plus loin.

La **Champagne Crayeuse**, région naturelle la plus vaste de Champagne/Ardenne s'étend sur 3 départements : les Ardennes, la Marne, l'Aube. Les grandes cultures céréalières laissent peu de place aux boisements qui se situent essentiellement le long des vallées.

“

La Champagne Crayeuse, région naturelle la plus vaste de Champagne/Ardenne..

En **Champagne humide**, les 7 massifs : du Val, du Der, de Soulaing, d'Orient, de Crogy, de Belval et des Trois Fontaines, côtoient des grands lacs comme Der, Orient et Temple ainsi que des étangs. On est dans le territoire des oiseaux migrateurs et la chasse au gibier d'eau y est très réputée.

En **Brie Champenoise**, les champs cultivés, les vignes, les prairies, les bosquets côtoient les profondes forêts parsemées d'étangs et ruisseaux. Les forêts sont quant à elles des mélanges de futaies et de taillis dominés par le chêne.

Le **Tardenois** constitue également un vaste massif boisé même si les plaines de Champagne s'étendent, dominées par la Montagne de Reims.

Le **Pays d'Othe** est occupé par un large couvert forestier dominé par le chêne rouvre mais aussi par la culture de céréales. Le Plateau Barrois comprend quant à lui 46% de forêts. Le Barrois forestier s'étend ainsi sur le département de l'Aube avec 50% de taux de boisement. Dans certaines vallées, la déprise agricole a ainsi permis à la forêt de s'étendre.

Le **Pays de Langre** abrite multitude de rivières et centaines de sources. L'Aube et la Marne y prennent d'ailleurs leur source. Le secteur ouest du plateau de Langre est très largement dominé par la forêt contrairement au secteur de Bassigny et l'Apance-Armance où la prairie prédomine.

DES MASSIFS FORESTIERS REMARQUABLES

Prenons le temps de nous attarder sur 3 massifs forestiers champardennais d'exception.

L'Argonne, région largement dominée par la forêt

Région forestière au sens administratif du terme, l'Argonne est un massif forestier situé entre la Champagne et la Lorraine. Il s'étend sur les 3 départements que sont les Ardennes, la Marne et la Meuse. Le climat atlantique à influences continentales, les précipitations abondantes, et les 10° de température moyenne, sont des conditions favorables au développement de la forêt qui s'y loge.

Ici les peupleraies sont cultivées et importantes. Par son étendue, son caractère typique, par la richesse de sa faune et de sa flore, le massif forestier de l'Argonne se range parmi les sites majeurs de Champagne/Ardenne.

Emblème des combats de la guerre 14-18 en milieu forestier, ce massif long de 40km et large d'une quinzaine de kilomètres en moyenne culmine à 300 m. Les arbres sont encore difficilement exploitables du fait qu'ils ont été mitraillés pendant la guerre. L'enrésinement a d'ailleurs été important après 1955 avec les aides du fond forestier français afin de mener un reboisement intensif.

Aujourd'hui les sentiers touristiques et l'attrait écologique font de la forêt de l'Argonne un véritable massif d'exception.

Massif du Der



Acheté par l'Etat en 1918, le massif du Der a été tristement connu pour sa réquisition durant la guerre 14-18. Les services forestiers canadiens et américains devaient en effet fournir aux armées de front d'énormes quantités de bois d'œuvre, de bois de mine ainsi que de bois de chauffage. Une ligne de chemin de fer pénétrait même au cœur de la forêt. Les peuplements ont ainsi été bien mis à mal. La tempête de 1999 a également considérablement ébranlé le massif.

Il est intéressant de noter que le mot « Der » signifie « chêne » en celtique. Dans cette région d'eau et marécageuse, le chêne s'est naturellement déployé.

Au VII^{ème} siècle un monastère s'installe, il s'agit de l'Abbatiale du Montier-en-Der. Les terres sont convoitées car extrêmement fertiles une fois assainies par le drainage. Au moyen âge le massif du Der est d'ailleurs directement sous protection du roi afin d'éviter le défrichement sauvage.

“

Le mot « Der » signifie « chêne » en celtique...

Soumise à d'intenses activités de bucheronnage, la forêt du Der a été exploitée pour ses bois de chauffage et ses charpentes, à l'époque acheminés par flottage sur le long de la Seine et de la Marne pour Paris.

Aujourd'hui, les sentiers touristiques fleurissent au sein du massif du Der et donnent une nouvelle respiration à cette forêt exceptionnelle notamment par son histoire.

Massif d'Orient

La Champagne/Ardenne regorge de massifs d'exception comme la forêt d'Orient, située au cœur du Parc Naturel Régional d'Orient, adossé aux lacs d'Orient et du Temple (barrages réservoirs constitués afin d'écarter les crues de la Seine et approvisionner en eaux potables des villes comme Paris et Troye).

La forêt d'Orient est dominée par la Chênaie-Charmaie. Elle compte également des arbres remarquables comme des hêtres, des charmes, des fruitiers, des saules ou des frênes ou bien encore des espèces introduites comme le platane le cèdre ou le séquoia. Certains noms ont été donnés symboliquement par les locaux comme : Le chêne à l'Obus ou bien encore l'Arbre de la liberté. L'impact de la guerre des tranchées y est encore prégnant.

Au sein de ce massif la faune et la flore sont surveillées avec une dimension écologique : nous sommes dans des milieux protégés.

Le massif forestier Champardennais : des forêts d'exception à la fois protégées et ouvertes à la visite, une invitation à la découverte.